

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire

Déclaration de Maladie

M22- 0037159

Optique

Autres

AS1367

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3078 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Boujemaa Abdellah 313

Date de naissance : 30/09/1947

Adresse : Residemce Attadoum Rue 6m 64

..... EC OULFA

Tél. : 02 650397134 Total des frais engagés : 1600000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Imane DARI ep Benghanem
Pneumophtisiologue-Allergologue
Rondpoint al Mostakbal, angle al Qods
AC 1029 2ème étg N°8 Sidi Maârouf
Casablanca Tel: 05 22 58 49 43

Date de consultation : 02/02/2023

Nom et prénom du malade : Boujemaa Abdellah 212 Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tonx

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

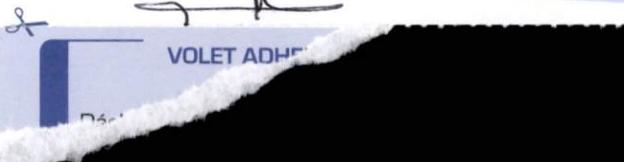
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/2023	l		0	Dr Imane DARI sp Benghanem Pneumophysiologue-Allergologue Rondpoint al Mouassine, angle al Qods PG 1029 2eme etg N°8 Sidi Maârouf Casablanca Tel: 05 22 58 49 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourmeisseur	Date	Montant de la Facture
<p><i>ARMARIA S.A.L.A</i> S.A.L.A 140 Lot Spinalda Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 05 20 07</p> <p><i>092065051</i></p>	02/02/03	113,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecin Spécialiste

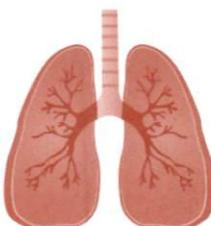
Pneumo-phtisiologue Allergologue

Test cutanée d'allergie

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Radiographie des poumons

Adultes - Enfants



الدكتورة إيمان داري بنغام

طبيبة اختصاصية

الأمراض الصدرية و الحساسية

التحليلات الجلدية للحساسية

فحص الوظيفة التنفسية

الفحص بالأشعة

الكبار - الأطفال

Casablanca, le :

02/04/2023

البيضاء في :

Dr Bourhida - Abdelaziz.

N° 112

1 - Miflason gel 20% 
gel x 2/3 à grincer la bouteille.

N° 4200

2 - Omiz gel 20% 
Mettre 1/2 cuillère au fond de la bouteille. 4200

03/02/2024



MIFLASONE® 200 µg
Poudre pour
inhalation en gélule
PPV : 71.40 DH

Dr Imane DARI ep Benghanem
Pneumophtisiologue Allergologue
Rond-point Al Moustakbal, angle al Qods
RC 1029 2ème étg N°8 Sidi Maârouf
Casablanca Tel 05 22 58 49 43

PHARMACIE SARANAZ
SARANAZ
140 Lot Omiralda Lissasfa
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 85 20 07

مدار المستقبل، شارع أبو بكر القادري و شارع القدس، الشقة رقم 8 ، الطابق 2
سيدي معروف، الدار البيضاء، الهاتف : 05 22 58 49 43

Rond-point Al Moustakbal Angle Bd Aboubaker EL Kadiri et Bd El Qods,
Rés. Collaboration 1 Appt N° 8 2ème étage, Sidi Maarouf – Casablanca Tél 05 22 58 49 43